

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	122 (1977)
Heft:	7
Artikel:	Dix fois plus de dépenses sociales que de dépenses militaires! : Une remarquable mise au point du conseiller fédéral G.-A. Chevallaz
Autor:	Brunner, Dominique
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-344099

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dix fois plus de dépenses sociales que de dépenses militaires!

Une remarquable mise au point du Conseiller fédéral G.-A. Chevallaz
par le major EMG Dominique Brunner

Certains se plaignent depuis longtemps à opposer nos dépenses en faveur de la défense nationale — qu'ils prétendent démesurées — à celles que nous consentons en faveur du domaine social — qu'ils prétendent nettement insuffisantes. Quand de simples citoyens tiennent de tels raisonnements, il faut parfois les excuser: ils ne disposent pas de tous les éléments permettant de juger de l'ampleur réelle des dépenses militaires. Mais quand certains élus argumentent de cette façon, il n'y a pas lieu de les excuser, car eux il ont accès à toutes les données essentielles.

Quoi qu'il en soit, M. le Conseiller fédéral Chevallaz s'est récemment vu contraint de rappeler à un député quel est le poids effectif que constituent les dépenses militaires, notamment par rapport aux dépenses sociales. Il l'a fait d'une façon magistrale, réfutant, chiffres en main, certains terribles simplificateurs.

Le Conseiller fédéral Chevallaz a notamment dit: « Il est faux d'opposer politique sociale et budget militaire. La politique sociale est liée à une conception de justice, elle est liée à la cohésion du pays. Nous ne l'avons pas négligée. Nous ne la négligeons pas même si nous ne suivons pas à la lettre les sondages d'opinion dans leurs variations saisonnières.

De 1960 à 1975, les dépenses globales de la Confédération ont été multipliées par 5,

- les dépenses militaires par 3,
- la prévoyance sociale par 8,
- l'enseignement et la recherche par 12,
- les transports par 14.

En 1960, les dépenses sociales représentaient 12,5 % du budget fédéral; en 1977: 18,7 %. Pendant ce temps, le budget militaire passait de 38 % à 20 % du budget total, y compris la protection civile.

Les budgets sociaux de la Confédération, des cantons et des communes représentaient en 1974 un ordre de grandeur de 8,5 milliards contre

3,1 milliards aux dépenses militaires, ces dernières étant assurées à plus de 90 % par la seule Confédération.

En 1975, les dépenses militaires, à l'exclusion de la protection civile, se montaient à 2,6 milliards alors que les charges sociales privées et publiques s'élevaient à 26,4 milliards, soit 10 fois plus.

Pour les années 1978/1979, les dépenses sociales de la Confédération augmenteront de 6 % par an en moyenne, soit 2 % de plus que les dépenses totales et 1,5 % de plus que les dépenses militaires. Quant au nouveau plan financier, il fait apparaître par rapport à celui de janvier 1976, une compression des dépenses militaires de 230 millions pour 1978 et 190 millions pour 1979.

Le budget militaire représentait près de 3 % du Produit national brut (PNB) en 1960, 1,9 % seulement en 1977. Les dépenses militaires ont été rigoureusement planifiées et encadrées.

Nous sommes, à la réserve de l'Autriche, du Luxembourg, du Liechtenstein et de Monte-Carlo, au-dessous des dépenses militaires des pays de l'OTAN sans parler des autres.

En 1974, la part des dépenses militaires au PNB était, selon les pays, la suivante:

USA	6 %
URSS	10,6 %
République démocratique allemande	5,4 %
Pologne	3,6 %
République fédérale d'Allemagne	3,6 %
Italie	2,8 %
Suède	3,6 %
Suisse	1,8 %

La défense nationale — trois guerres européennes l'ont démontré, malgré tous les scepticismes — est, avec la cohésion politiquement sociale, un élément indispensable à notre liberté, au droit de décider nous-mêmes de notre sort, de notre orientation politique, à notre refus de subir la loi d'un régime totalitaire.

Cela a été démontré en 1939-1945. Nous sommes restés libres. Nous avons pu nous exprimer. Nous n'avons pas connu l'occupation ni la mise sous condition. Ce qui valait en 1939 reste valable dans l'insécurité

d'aujourd'hui, face aux budgets d'armements et aux effectifs sur pied en Europe et dans le monde.

De 1937 à 1938, les dépenses militaires ont passé de 20 à 35 % du budget total. Elle en atteignaient 62 % en 1940.

La défense nationale n'est pas et ne peut pas être un exercice improvisé, transformant brusquement des gardes locales ou des pompiers en troupes de guérillas expérimentées et efficaces. La guérilla est la forme de combat techniquement et moralement la plus difficile. Elle se prépare dans la continuité en matériel et en instruction.

La motion Carobbio, par le plafonnement qu'elle propose du budget militaire, réduirait sensiblement les crédits de la défense: 226 millions en 1978, 457 en 1979, près de 700 millions au total. Elle porterait atteinte à la crédibilité de notre défense. Nous vous demandons (au Conseil national) de la rejeter. La Suisse ne veut pas être le paillasson de l'Europe où les puissances viendraient tour à tour essuyer leurs bottes. »

D.B.

